ENGAGEMENT DU SERVICE ENVERS LES FOURNISSEURS

* Engagement de courtoisie

*Vous avez pris la peine de nous écrire.*

Nous nous engageons à vous répondre dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre courrier.

* Engagement d’accueil personnalisé

*Vous avez des difficultés manifestement sérieuses et légitimes mais vos démarches réitérées auprès des services concernés sont demeurées infructueuses.*

Nous nous engageons à vous mettre en relation avec un interlocuteur placé auprès du directeur pour étudier votre problème. *Vos difficultés persistent.*

Nous vous suggérons d’entrer en relation avec le chargé de mission PME-PMI auprès du ministre (1) qui examinera avec vous votre problème et fera tout son possible pour lui trouver une solution.



* Engagement d’information sur nos marchés *Vous souhaitez connaître précisément nos marchés.*

Nous nous engageons à mettre en ligne nos avis d’appel public à la concurrence, nos avis de préinformation et d’attribution sur le site Internet « achats.defense.gouv.fr ». Vous pourrez visualiser, si vous le souhaitez, ces avis selon les services acheteurs ou les métiers ou sites géographiques qui vous intéressent.

* Engagement d’information sur la réglementation des marchés publics

*Vous ne connaissez pas, ou connaissez mal, la réglementation applicable à votre marché (ou futur marché).*

Nous nous engageons à mettre à votre disposition sur le site Internet « achats.defense.gouv.fr » les

formulaires liés à la passation des marchés publics, ainsi qu’un lien renvoyant directement aux textes généraux relatifs à la commande publique.



* Engagement d’information sur nos méthodes de passation et d’exécution de nos marchés

*Vous avez du mal à comprendre les règles relatives à la passation ou à l’exécution de nos marchés.*

Nous nous engageons à vous fournir des explications pratiques pour vous aider à mieux maîtriser l’environnement dans lequel votre marché est passé et s’exécute.



* Engagement d’information sur l’organisation des services concernés par votre marché *Vous souhaitez formuler une demande concernant un marché mais vous ne savez pas qui contacter.*

Nous nous engageons à insérer, dans un organigramme ou un descriptif, les différents services concernés par votre marché (service achat, service technique, service liquidation-mandatement, comptable public). Votre interlocuteur PME-PMI est le Chef du service achats infrastructure. Vous pouvez le joindre au

03.55.74.80.26 (Tél.) – 03.55.74.80.29 (Fax) – esid-metz.ach.fct@def.gouv.fr (Mail) ou lui écrire à l’adresse suivante :

Etablissement du service d’infrastructure de la défense de Metz – Chef du service achats infrastructure –

Interlocuteur PME-PMI – 1, rue du Maréchal Lyautey – CS 92005 – 57044 METZ Cedex 01

(1) Le chargé de mission PME-PMI : 14, rue Saint-Dominique – 75700 PARIS SP 07

Par mail : missionministerielle.pme@defense.gouv.fr - Par fax : 01 86 69 07 38 - Par téléphone : 01 86 69 07 39

Par courrier : Mission ministérielle PME - 14, rue Saint-Dominique 75007 PARIS